

LES PLUS DE
DE LA FORMATION

+ Un professionnel de l'audit des délégations de gestion (Courtage) dans le secteur des assurances IARD et VIE.

**1 JOUR**/7h

8h45 - 17h30



Présentielle



Paris intra-muros



Adhérents IFACI :
735 € HT
Non adhérents :
875 € HT



Déjeuner(s) inclus



7



16 participants



ref. Environment

**3 DATES**

- 29/04
- 30/06
- 09/11

Code formation : **22DGAP**Inscription inter : formation@ifaci.com

Information :

01 40 08 (48 08 / 47 85 / 48 13)

www.ifaci.com

Déclinaison de cette formation en INTRA selon vos spécificités :

contactez-nous au **01 40 08 (48 05 ou 48 06)** ou intra@ifaci.com

MAÎTRISER LES RISQUES DE LA DÉLÉGATION DE GESTION EN ASSURANCES : CAS PRATIQUES

CETTE JOURNÉE COMPLÉMENTAIRE « OPTIONNELLE » DE LA FORMATION « AUDIT DES DÉLÉGATAIRES DE GESTION » PERMET DE PARTAGER UN CAS PRATIQUE D'AUDIT D'UN COURTIER DÉLÉGATAIRE DE GESTION DANS LES DOMAINES DOMMAGES OU VIE.

PARTICIPANTS

Contrôleurs internes, Contrôleurs des délégataires de gestion en IARD et VIE, Auditeur interne, Manager des opérations de gestion en relation avec les courtiers apporteurs et délégataires.



Accessibilité - cf. page 16

PRÉREQUIS

Aucun.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- ▲ **Dérouler** un cas concret de contrôle d'un courtier délégataire (méthodes et outils).
- ▲ **Organiser** la mission de contrôle : sélection des contrats, préparation des échantillons, check-lists des contrôles.
- ▲ **Réaliser** les contrôles sur site et sur pièces : identification des risques majeurs et partage des écarts rencontrés.
- ▲ **Contrôler** le niveau de conformité du courtier aux dispositifs règlementaires (Solvabilité II).
- ▲ **Evaluer** le dispositif de maîtrise des risques et de contrôle interne du courtier délégataire.
- ▲ **Rédiger** le rapport d'audit et les recommandations.

CONTENU

- ▲ **Etablir le plan de contrôle du courtier : analyse des chiffres clés et des risques opérationnels.**
- ▲ **Lancer le contrôle : formaliser la note de lancement et organiser la collecte des données.**
- ▲ **Préparer le contrôle : analyse des fichiers du courtier et constitution des échantillons.**
- ▲ **Réaliser les contrôles sur site : analyse des processus délégués et contrôle des dossiers.**
- ▲ **Identifier les risques : hiérarchisation des risques et restitution des écarts constatés.**

▲ **Formaliser le rapport : principaux constats validés et axes de recommandations.**

▲ **Mettre à jour la cartographie des risques du courtier délégataire : scoring risques.**

▲ **Suivre les recommandations : contraintes rencontrées et note de suivi.**

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Visuels de présentation du cas concret – fiches techniques – alternance de mises en application et de retours d'expériences.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

Les acquis de la formation n'ont pas fait l'objet d'une évaluation formalisée. L'atteinte des objectifs et leur mise en œuvre à l'issue de la formation sont évalués par le stagiaire au travers d'une évaluation à chaud puis à froid.

INTERVENANT

Un professionnel de l'audit des délégations de gestion (Courtage) dans le secteur des assurances IARD et VIE.